

Professeur Ordinaire Abbé Louis MPALA Mbabula
 Université de Lubumbashi/ Département de Philosophie/
abbelouismpala@gmail.com <https://www.louismpala.com/>

LA DEMOCRATIE PROSÔPONISTE PAR-DELA LA DEMOCRATIE TRANSACTIONNELLE DE GERARD BENSUSSAN ET LA POST-VERITE

Par Louis MPALA Mbabula

Première partie : suite et fin

.2. A LA FIN, LA DÉMOCRATIE TRANSACTIONNELLE

2.1. De la reconnaissance de la dette quant à l'origine du concept Transaction

Honnête, Bensussan s'acquitte de sa dette conceptuelle de transaction en retraçant brièvement l'histoire.

Jadis, précise-t-il, il utilisait deux graphies, *trans-action* et *transaction*. Et il s'en explique : ces deux formes visaient à « moduler, au mieux, les significations du terme, *une action et une situation, une opération effective tributaire de la multiplicité des sujets d'opinion qu'elle met en présence et une opération effective objet stabilisé mais provisoire*. J'y ai renoncé, avoue-t-il, pour éviter trop de lourdeur dans l'expression »¹.

De qui tient-il ce concept de transaction ? Il mentionne d'abord Jacques Derrida, qui évoque les « maximes de de transaction »². Derrida articule théoriquement des notions telles que la négociation, le calcul et le compromis, afin de « penser *l'antinomie indialectisable* du droit et de la justice, de la condition et de l'inconditionnalité, l'hospitalité, ou encore de la fraternité, de la solidarité, et de la politique, autrement dit pour ne pas renoncer devant l'impossible à penser »³.

¹ *Ibidem*, note 89. Je souligne

² J. DERRIDA, cité par *Ibidem*. Souligné par l'auteur.

³ *Ibidem*, chap.15. La transaction, ses marines, je souligne.

Professeur Ordinaire Abbé Louis MPALA Mbabula
 Université de Lubumbashi/ Département de Philosophie/
abbelouismpala@gmail.com <https://www.louismpala.com/>

Face à cette antinomie indialectisable, J. Derrida en appelle à la négociation : « Il faut négocier », c'est-à-dire « inventer un compromis au nom d'un inconditionnel qui ne souffre pas la transaction (...). C'est [là toute] la difficulté »⁴. Ici, J. Derrida et son collaborateur acceptent de souffrir pour la transaction. C'est difficile, mais il faut y arriver : surtout quand il s'agit de la Démocratie qui serait porteuses de « l'anarchie », selon ses détracteurs, et « il ne peut y avoir transaction, c'est un constat de bon sens, que dans l'entre-deux et entre les deux, l'un et l'autre, dedans et dehors, toujours « transaction avec la langue de l'autre » (J. Derrida). C'est sous cette condition qu'elle peut se faire œuvre, inventer »⁵.

Ensuite, il se réfère à l'épiscopat français de 1951 qui ordonna de brûler l'« effigie du père Noël sur le parvis de la cathédrale saint-Bénigne »⁶. La réaction de Claude Lévi-Strauss, dans son texte paru de 1952 *Le Père Noël Supplicié*, mobilises un argument ethnologique « organisé autour de *la notion de transaction ou de compromis* »⁷. Pour cet illustre ethnologue, la croyance au père Noël contribue à la fois une mystification ludique des adultes à l'égard des enfants et le Résultat d'une *transaction* entre les deux générations. Ici, la *transaction* y apparaît comme « une sorte de compromis »⁸, sans rapport direct avec l'échange économique.

Enfin, il évoque la guerre franco-prussienne, au cour de laquelle la France fut vaincue. Victor Hugo s'y intéressa pour « percer par l'intelligence

⁴ J. DERRIDA et STIEGLER, cités par *Ibidem*.

⁵ G. BENSUSSAN, *op.cit.* Souligné par l'auteur

⁶ *Ibidem*.

⁷ *Ibidem*. Je souligne

⁸ *Ibidem*.

le secret du chaos »⁹, et propose, à travers cette réflexion, une autre manière de penser la transaction.

.2.2. De la définition du mot « transaction »

A partir des apports de J. Derrida et de C. Lévi-Strauss, on peut avancer que « la transaction est une action qui traverse les parties opposées, les pôles de conflit, afin de configurer autrement, de les arranger (transigere), de les disposer de nouvelle façon, de telle qu'un règlement devient possible. Une action- transversale, une « poussée-à-travers » selon l'étymologie latine, produit un accord-entre (des termes, des éléments, des positions, le réel et ses doubles »¹⁰.

En effet, de par cette définition, la transaction traduit **la part dramatique de la politique démocratique**. Dans la **tragédie**, on connaît bien la fin parce que l'action est sans transaction. Le **drame**, en revanche, ne sait pas où va l'action, emportée pour des péripéties, des risques et des paris. C'est « transaction parlée, parlementée, faite d'apartés, de cris et de chuchotements, sans prédétermination du terme, sans savoir de la fin par les protagonistes eux-mêmes »¹¹.

Dès lors, on peut comprendre que la transaction vise « tacitement ou expressément un accord tendancielllement contractualisé, une entente sanctionnée par une promesse, un acte de langage »¹². En d'autres termes, la transaction vers l'établissement d'un contrat destiné à mettre fin à un litige, à une contestation, à un conflit des parties opposées. Ainsi, la transaction

⁹ *Ibidem*.

¹⁰ *Ibidem*, chap.16. La transaction, sa différence.

¹¹ *Ibidem*, chap.15. La transaction, ses maximes

¹² *Ibidem*.

apparaît comme une exigence de la « contractualisation, [car] elle vise l'accord, elle tend vers l'entente. Elle est agissante en vue d'une fin à partir de la multiplicité des opposés »¹³.

.2.3. Sans Transaction, Point de Démocratie

La transaction a la vertu de rendre-commun. Quoi ? Puisqu'il s'agit de la transaction démocratique, celle-ci rend « commun ce qui est la comme forces, énergies, poussées, elle rend commun, pourrait en dire, tout comme le sens commun est présupposé par ce qu'il accomplit »¹⁴.

Comme on peut le deviner, la transaction. Supportant un lieu expression libre des opinions opposées, est propre à la Démocratie et se trouve « au cœur de ce partage paradoxal : elle porte à l'existence l'exigence démocratique, elle rend commun un commun prédonné, ce redoublement constituant la politique ; elle a à répondre de la Démocratie, des exigences démocratiques »¹⁵.

Sans elle, point d'existence démocratique. D'où l'éloge du « bons sens » pour avoir une *Transaction*, digne de ce nom.

Quelle est la pertinence de la transaction dans la démocratie ? Bensussan postule que « la transaction est constitué de la Démocratie. [Ceci étant], en refuser radicalement l'ouverture signifie, à la limite, un refus du droit et un refus de la démocratie »¹⁶.

Afin de mettre en évidence le rôle irremplaçable de la transition dans

¹³ *Ibidem*.

¹⁴ *Ibidem*, Chap. 13. Rendre commun

¹⁵ *Ibidem*. Je souligne.

¹⁶ *Ibidem*, chap.16. La transaction, sa différence.

Professeur Ordinaire Abbé Louis MPALA Mbabula
 Université de Lubumbashi/ Département de Philosophie/
abbelouismpala@gmail.com <https://www.louismpala.com/>

l'existence démocratique, Bensussan propose une « digression » en évoquant notamment la théorie instaurée par Moïse, selon laquelle le peuple transfère leur droit à Dieu seul, et non à une autorité mortelle quelconque. Il convoque également la conception de la Démocratie chez J.-J. Rousseau, qui ne conviendrait qu'à « un peuple de dieux ».

En rejetant ces deux modèles de régimes politiques, Bensussan montre que le peuple cherche à se donner un corps visible, tangible, figuratif, matériel. Ainsi, il demande un roi au prophète Samuel et érige un veau d'or à Aaron en l'absence de Moïse. Tout en reconnaissant la légitimité de ces aspirations, Bensussan souligne « la grandeur du « pouvoir du peuple » qui est celle « de ne s'incarner jamais dans une personne, le roi, le héros, quitte à désenchanter la démocratie. Le désenchantement sert souvent à nommer la crise de la démocratie, laquelle lui est enherente¹ faute de corps enchanteur du Roi »¹⁷.

En effet, le désenchantement joue ambivalent (un rôle positif et négatif) dans la politique démocratique. Coextensif à démocratie, le désenchantement constitue « son phénomène propre, sa manifestation la plus constante »¹⁸. Il est comme un SIGNAL indiquant « l'écart structurel entre l'inspiration démocratique la plus vive, l'aspiration au pouvoir de tous et son inévitable exposition à la médiocrité décevante de ses incarnations, quelle que soit la personne qui s'en fait occasionnellement. Le désenchantement déchire du dedans l'exercice démocratique »¹⁹. Positivement, le désenchantement permet à la démocratie « le

¹⁷ *Ibidem*.

¹⁸ *Ibidem*. Je souligne.

¹⁹ *Ibidem*.

Professeur Ordinaire Abbé Louis MPALA Mbabula
 Université de Lubumbashi/ Département de Philosophie/
abbelouismpala@gmail.com <https://www.louismpala.com/>
 renouvellement, la vie vivante, comme le dit Hegel de « l'Esprit » »²⁰.

.2.4. Problématique de la représentation dans la démocratie transactionnelle

Bensussan aborde la problématique de la représentation. Celle-ci trouve son origine dans « son autofiction, la perte d'un état de nature ou profit d'un état civil »²¹. Pourquoi en est-il ainsi ? A ce propos, Bensussan met en cause la « logique » de la représentation, dès ses origines romanesques. Elle est une « logique, celle de la souveraineté ». En démocratie, le principe de souveraineté et le principe de représentation s'excluent mutuellement. La souveraineté, en principe, du fait qu'elle est « la même » que **la volonté générale n'a pas à être représentée**, enseignait J. J. Rousseau. « La représentation, en revanche, comme elle repose sur l'invention d'une différence état de nature/état social, fait du corps souverain une quasi-fiction sans substance »²².

Pour éclairer le rapport entre transaction et représentation, Bensussan pose une question décisive : « A quoi reconnaître une démocratie, sans qualificatif, sans qualités, sans déterminant, une démocratie tout court ? »²³. Il répond : « A ceci, qu'elle rend possible l'existence en excès de l'apolitique impartageable de nos existences, qu'elle en garantit l'ouverture sans en assumer la charge ou les contenus. La démocratie n'est qu'une raison d'une politique séparée de ce qui la déborde, heureusement »²⁴. S'il en est

²⁰ *Ibidem.*

²¹ *Ibidem.*

²² *Ibidem.*

²³ *Ibidem*, le partage et l'impartageable

²⁴ *Ibidem.*

ainsi, dans cette perspective, on comprendra que **la démocratie transactionnelle mettra plus l'accent sur la transaction que sur la représentation classique, celle de la démocratie représentative.** Toutefois, la transaction « ne peut se substituer politiquement à la représentation démocratique et à ses défauts sans nombre »²⁵. Au contraire, elle encourage les insuffisances. La *transaction* relève de la négociation et retarde « ce qu'Hugo appelait « les chocs » elle temporise, elle ouvre les problèmes, [...]. Elle montre les différences des uns et des autres, selon leurs histoires, afin de les sauver en les faisant entrer dans la négociation »²⁶.

Dès lors, Bensussan ne se trompe pas en affirmant que, par cette pratique, « *la transaction coud entre des morceaux lacérés, entre des paroles et des actes de déchirements, des protagonistes en guerre. Elle pose les conditions de possibilité de la politique en en faisant* »²⁷. Durant cet exercice de « coudre entre les morceaux lacérés », de « temporiser », de « retarder les chocs », de « montrer les différences des uns et des autres », la transaction est une finalité sans fin et opère un « « mouvement [qui] peut bien passer par le compromis ou l'arrangement, résultat limité, provisoire, éphémère. Ces formes actives de la négociation sont trop « faibles » pour prétendre déterminer l'essence de la politique. *Les coagulations de la transaction en manifestent, cependant, l'existence* »²⁸. Si la transaction ne peut prétendre déterminer l'essence de la politique, ni produire une définition substantielle de la politique, serait-elle nécessaire et suffisante pour l'action démocratique ? Bensussan signe et persiste : « Mais *cette insuffisance est une vertu, un*

²⁵ *Ibidem*, chap.16. La transaction, sa différence

²⁶ *Ibidem*.

²⁷ *Ibidem*.

²⁸ *Ibidem*. Je souligne.

bienfait pour sa pensée. La transaction chemine à travers des scénarios, des jeux, des drames de la vie collective quotidienne, elle en dresse la topographie proprement politique »²⁹. Puisqu'il en est ainsi, on doit supposer qu'elle s'enracine dans des acteurs, des « personnes » et non dans toute la population. Ce sont ces acteurs qui sont en négociation, et qui pratiquent la transaction. Ainsi, à travers ces « personnes » (acteurs) et par elles, « elle [la transaction] invente des objets transactionnels, plus ou moins institutionnalisés, une constitution, un pacte, une convention, un « collègue citoyen » qui entreprendrait de « faire faire la loi » par des anonymes »³⁰. C'est ici que l'on aperçoit subrepticement ce qu'est la **représentation** dans la **Démocratie transactionnelle**. Elle est faite des négociateurs transactionnels. Contrairement à la représentation classique, « le mandat de représentant est limité, dans sa durée, dans son extension, et il est révocatoire par nature, sinon par institution »³¹. Ainsi, la transaction, à sa façon, enserme « un objet dans une forme passagère et révocable et, comme telle, elle maintient du dissensus dans le consensus provisoire, tout comme le dire demeure au-delà des dits »³². Et il conclut : « Représentation et transaction sont les lieux différents, contigus plutôt que contenus, d'un ensemble désuni de partage, la démocratie. Existence partagée supportant hors d'elle de l'impartagé, la démocratie dans sa réalité, et sa vérité, vit sous la condition que libre voix soit inconditionnellement accordée au sens

²⁹ *Ibidem*. Je souligne.

³⁰ *Ibidem*. Dans sa note, Bensussan nous informe que l'expression « faire la loi » par des anonymes est une proposition de décembre 2022 d'un sénateur écologiste.

³¹ *Ibidem*, chap.18. Le partage et l'impartageable.

³² *Ibidem*.

Professeur Ordinaire Abbé Louis MPALA Mbabula
 Université de Lubumbashi/ Département de Philosophie/
abbelouismpala@gmail.com <https://www.louismpala.com/>
 commun, c'est-à-dire l'expression localisée de toutes les opinions »³³.

2.5. De la nature et de la logique de la transaction

La transaction est une action pratique, finie et statue ou intervient sur un donné préexistant, ou sur du donné déjà-la, « avant elle, et qu'elle ne peut prédéterminer rationnellement »³⁴. Oui, **le donné précède la transaction comme l'existence démocratique précède l'essence démocratique.**

Lorsque droits, libertés et comportements- ces données- entrent en conflit, alors surgit la *transaction* « pour déterminer le mode sur lequel ces données pourront s'entre-limiter, en coexistant tant bien que mal. Elle n'a d'autre ressource pour ce faire que de parler à son tour, faire parler, parlementer, produit des accords sur des dits. »³⁵. Et la parole comme acte de langage, devient « la parole transactionnelle [qui] réorganise les rapports, voir et dire, et faire, faire et refaire »³⁶.

La parole, dans la transaction, possède ses propres caractéristiques qui font que la transaction soit ce qu'elle est : « La parole est vagabonde, vagabondant, elle n'en finit pas le dire ses dits, de faire et de défaire, de fixer et de reprendre »³⁷. Ce mouvement inachevé (mobilité et ouverture) fait découvrir d'autres caractéristiques de la parole : « *La parole, elle ne sait ni où elle va vraiment ni vers où l'entraîneront les interlocuteurs* »³⁸. Ces

³³ *Ibidem.* Chap.17.Dialectique au lieu commun.

³⁴ *Ibidem.*

³⁵ *Ibidem.*

³⁶ *Ibidem.* Je souligne.

³⁷ *Ibidem.*

³⁸ *Ibidem.* Je souligne.

interlocuteurs sont, sans doute, les **Représentants des absents physiquement** et sont des **négociateurs transactionnels**. Par eux s'exprime **la libre voix des opinions** et cette libre voix est « **la condition de toute « assemblée » représentante et le sol de tous les « lieux communs** »³⁹. Bref, les **Interlocuteurs**, dans leur ensemble, constitue l'« **Assemblée** » **représentante**. Voilà qui met fin à la problématique de la Représentation dans la démocratie transactionnelle.

Ainsi, la transaction apparaît comme « un lieu communs », lieu de parole des interlocuteurs, lieu « où se partagent des vérités qui ne sont vraies qu'à raison de leur mise en commun dans un espace »⁴⁰. Ce **lieu commun** est **un lieu partagé, occupé par tous les interlocuteurs négociateurs**. Ainsi se pratique la politique démocratique⁴¹. Toutefois, fait remarquer Bensussan, ce lieu commun n'est pas à confondre à celui des « *réseaux sociaux, l'amplification sans borne du lieu commun dans sa double fonction* »⁴².

Tous les interlocuteurs engagés dans la transaction ont « *une responsabilité particulière* »⁴³ : ils sont des « *opérateurs de transaction* »⁴⁴. La transaction les met en « co-présence » pour inventer des « médiations pratiques, des « décisions » politiques qui tranchent quelque part entre le pôle « valeur » et le Pôle de son effectuation politique »⁴⁵. Et cela crée et tranche, en dernière instance, car « il lui faut *transiger* comme son nom

³⁹ *Ibidem*.

⁴⁰ *Ibidem*.

⁴¹ *Ibidem*. Je souligne.

⁴² *Ibidem*. Je souligne.

⁴³ *Ibidem*. Je souligne.

⁴⁴ *Ibidem*. Je souligne.

⁴⁵ *Ibidem*.

l'indique, et *trancher pour transiger*, faire droit à chaque fois à la commensurabilité des hétérogènes »⁴⁶

De ce qui précède, on pourra deviner la logique de la transaction rompant avec la logique classique du Tiers exclu. « Ici [dans la transaction], le tiers n'est pas exclu, il est même recommandé d'en déterminer la forme pratique, plurielle, et d'en accueillir la requête de justice. *La logique de la transaction n'est pas celle de la réconciliation*. Les tiers y président, le oui attendra »⁴⁷.

Pastichant Kant, le philosophe de la transaction démocratique du fait qu'il est le philosophe qui a réhabilité le sens commun, Bensussan dira « *de la transaction qu'elle tâche de faire obstacle à ce qui fait obstacle à la liberté* »⁴⁸.

Allant au-delà de la notion d'« insociable sociabilité » de Kant-caractère qui pousse l'homme et la femme à être sociable tout en restant insociable-, Bensussan conçoit la transaction comme **une opération politique** dont la **tâche** est de « *transiger interminablement entre le sociable et l'insociable, le courbe droit, la nécessité d'un maître et la nécessité qu'il soit juste, ultimement entre la concorde et la discorde, la liberté et l'obéissance, sans préjuger de la critique également interminable des formes prises à tel moment par tel compris que fixe la transaction* »⁴⁹. Ceci dit, on peut affirmer que la transaction ne produit jamais de solution définitive, mais des compromis toujours révisables Bensussan n'hésite pas à comparer la

⁴⁶ *Ibidem*. Je souligne.

⁴⁷ *Ibidem*. Je souligne.

⁴⁸ *Ibidem*. Je souligne.

⁴⁹ *Ibidem*. Je souligne.

pratique transactionnelle à la GUERRE et déclare, à la suite d'Amos OZ que « le contraire de la guerre n'est pas l'amour (...), c'est le compromis »⁵⁰. Ainsi cette guerre est limitée, médiatisée par la transaction.

Si réellement « la politique est aussi une guerre »⁵¹, comme le soutient Bensussan, qui sont les belligérants ? C'est « d'abord entre la démocratie inaccomplie par elle-même, et le peuple, disjoint de lui-même, une guerre entre des adversaires toujours circonscrits. La Démocratie est un « mot en caoutchouc » (Blanqui), le peuple » aussi c'est un « oxymore polymorphe » (Nancy) »⁵².

Si la politique, par la transaction partage, il n'y a que « l'excès [qui] ne partage pas puisqu'il ne se partage pas. Il ne fait pas la part des choses, **il demeure alors que les formes de la politique se transforment par la transaction.** La **politique** est **partage** et au-delà se montre *l'a-politique* dans son irréductibilité de pur relief, de promontoire »⁵³.

Cette transaction a besoin du *Tact*.

2.6. Le tact démocratique comme l'Éthique de la démocratie

La transaction requiert une Éthique afin d'éviter « *l'intransigeance morale* [qui] fustige la lâcheté que sanctionnerait le compromis, toujours en décrive à ses yeux vers la compromission, l'abandon, le renoncement, oublieuse de la promesse entre-partage (...). L'intransigeance [en deux mots] paraît nier une improbable transigeance »⁵⁴.

⁵⁰ *Ibidem*.

⁵¹ *Ibidem*.

⁵² *Ibidem*. Je souligne.

⁵³ *Ibidem*. Je souligne.

⁵⁴ *Ibidem*. Je souligne.

Professeur Ordinaire Abbé Louis MPALA Mbabula
 Université de Lubumbashi/ Département de Philosophie/
abbelouismpala@gmail.com <https://www.louismpala.com/>
 Quelles conséquences découleraient d'une telle intransigeance

morale, une fois transposée dans le champ ? Elle sape la démocratie transactionnelle, car elle se révèle « intrusive, insoucieuse de ce qu'elle nie ou accuse, incurieuse de ses conséquences, indifférente aux détresses. Au fond, elle méconnaît la nature de l'impartageable, des conflits intimes qui déchirent la région de notre être, singulier et pluriel, où se télescopent douloureusement le juste attachement au principe et la prévenance face à tout ce qu'il peut léser dans son application »⁵⁵. L'intransigeance, dans sa nature, a « horreur du tact qu'elle prend pour un « esprit de cour », alors qu'elle-même se constitue progressivement en « *esprit de fonction* » »⁵⁶.

Dès lors, il convient de comprendre ce qu'est le **Tact** pour qu'il être envisagé comme **l'Éthique de la démocratie transactionnelle**. Le **Tact**, dans la pratique démocratique, se définit comme « *une attention sensible aux imprévus du programme [politique] [et de ce fait, elle] est une vertu politique de responsabilité [Éthique de responsabilité], un affect singulier qui continue d'agir en régime social et collectif, porté au-delà de lui-même* »⁵⁷.

Bien que son étymologie le rattache au toucher, voire à une étreinte, ou au corps-à-corps, le tact, dans la Démocratie transactionnelle, renvoie à **une attention, à un souci** « de ne pas faire interruption, de ne jamais forcer le contact. C'est qu'il est mû par un autre toucher que le toucher tactile »⁵⁸.

Le tact, en s'inscrivant dans la proximité différentielle, régule le rapport entre les Interlocuteurs négociateurs et le monde qui leur est

⁵⁵ *Ibidem*.

⁵⁶ *Ibidem*. Je souligne.

⁵⁷ *Ibidem*. Je souligne.

⁵⁸ *Ibidem*.

commun. En ce sens, « le tact désigne la juste évaluation du contact et de la bonne modulation d'une tangence »⁵⁹.

Lié au contact sans s'y réduire, le tact subordonne « à un « avec », contact : défense de toucher pour le touchant que je pourrais être, sauf si touché y consent expressément ou tacitement. Le Tact-avec dont je fais preuve, le cas échéant, se subordonne *au sentir-avec que l'autre émet* »⁶⁰. De ce fait, le **tact** est contact, consentement, tout se régaland dans « un jeu de distances, d'espaces laissés ouverts, disponibles ou prohibés, entre les autres et moi, moi et les autres, moi et tel ou telle autre »⁶¹. Ce **jeu** est à prendre au sérieux, car « il investit les relations entre deux. [D'où] *le tact est un tactile consenti*, pré-venant la violence de l'intransigeance, un tactile forcé »⁶².

Puisqu'il investit les relations entre deux, le Tact ne peut être que « *délicatesse sociale, attention, voire tendresse de l'altérité* »⁶³. Il n'est pas un fruit de l'expérience comme l'est le doigté à la « pratique d'un musicien, d'un chirurgien, d'un artisan »⁶⁴. Cependant il est « intuition, jugement intuitivement juste, « sixième sens » équilibrant le jeu des cinq sens »⁶⁵.

Tact et Intransigeance ne font pas bon ménage. Ils sont incompatibles. Par tact et à travers le tact, « nous nous montrons touchés par le sort contingent de ce veux qui pâtissent du principe, fût-il le plus juste du monde

⁵⁹ *Ibidem*.

⁶⁰ *Ibidem*.

⁶¹ *Ibidem*. Je souligne.

⁶² *Ibidem*. Je souligne.

⁶³ *Ibidem*. Je souligne.

⁶⁴ *Ibidem*.

⁶⁵ *Ibidem*.

ou le plus nécessaire »⁶⁶. Mais l'intransigeance, en revanche, se caractérise par une absence ou la faiblesse du sens de la contingence, indifférence aux « larmes d'Autrui », ne jamais se laisser toucher, intrusion de la justice »⁶⁷.

Comme vertu démocratique, « le *tact* prend affectivement en considération les façons de l'apparition, de la manifestation et de l'expression des autres humains en tant qu'ils pouvaient bien, dans leurs différences, dans leur parole, tomber sous le coup de mes arrêts de justice. *Intraitable en elle-même, l'intransigeance subordonne l'éventualité de sens faire mal les uns aux autres aux impératifs du bien dont elle veut la voix incorruptible* »⁶⁸.

Bref, le tact peut être rapproché d'une forme de bonté en acte, car « elle est juste, dans l'instant où elle se fait, et vraie, et belle : une paysanne russe donne un morceau, de pain à un prisonnier allemand affamé. Cette bonté de geste est le tact même »⁶⁹.

Comparé à l'impératif catégorique fondé sur une Loi impersonnelle, le **Tact** serait pris pour « une modalité déviante du respect, puisqu'il est un sentiment éprouvé non pas *pour* la seule Loi, comme chez Kant, mais ressenti *devant* la personne affectée. Il est un respect *avec* personnes- au contraire du respect *pour* personne sauf la Loi impersonnelle à laquelle ont assenti »⁷⁰

Entrant dans un rapport de désaccord et d'étrangeté avec celle ou celui qui oblige l'autre à transiger, le tact est « l'ingrédient efficace de la transition car il délimite l'espace d'un être-touché, une disponibilité vide

⁶⁶ *Ibidem*. Je souligne par l'auteur.

⁶⁷ Cf. *Ibidem*.

⁶⁸ *Ibidem*. Je souligne.

⁶⁹ *Ibidem*. Je souligne.

⁷⁰ *Ibidem*. Je souligne par l'auteur.

pour l'événement d'une entente démocratique »⁷¹. Rien d'étonnant, de par cette vertu de la délimitation de l'espace d'un être-touché, le « tact retourne la négativité de l'intransigeance, abstraite, tout d'une pièce, en mesure du commun, auto-institution de ce qu'on appelle communément le vivre-ensemble »⁷².

Le **tact** s'impose alors comme une exigence entre les sujets (Interlocuteurs) de la transaction, car chacun d'eux doit le manifester envers les autres, et ainsi instaure-t-il une béance entre eux, et cette béance est une « **chance transactionnelle** », car « elle [la béance] est ouverture laissée à la main qui tend un quignon. Le lien distancié, ou distance liante, que les acteurs de la transaction tentent de préserver, le tact est la ressource d'un renouvellement des figures à venir du dire parlementant et de la négation entre dite, interminable »⁷³.

En définitive, comme le souligne Gérard Bensussan, « avec la transaction, c'est de la démocratie qu'il y va et de l'aptitude de la philosophie à en élaborer, même fragmentairement, une pensée incertaine, risquée. La pente du philosophe ne le conduit nullement à exister démocratiques »⁷⁴.

Contrairement à Claude Lefort, qui soulignait l'inaptitude congénitale des philosophes « les plus savants, les plus subtiles, à penser sérieusement la Démocratie comme expérience »⁷⁵, **Gérard Bensussan s'efforce de penser autrement la Démocratie en ayant pour concept clé la transaction.**

⁷¹ *Ibidem*. Je souligne.

⁷² *Ibidem*. Je souligne.

⁷³ *Ibidem*.

⁷⁴ *Ibidem*. Je souligne.

⁷⁵ *Ibidem*. Je souligne.

Professeur Ordinaire Abbé Louis MPALA Mbabula
Université de Lubumbashi/ Département de Philosophie/
abbelouismpala@gmail.com <https://www.louismpala.com/>
Reste alors une question : a-t-il véritablement réussi son pari à l'ère
de la Post-Vérité ?

A SUIVRE : DEUXIEME PARTIE

MERITE ET LIMITES DE LA DÉMOCRATIE TRANSACTIONNELLE ET PERSPECTIVES